



## AVIS DE RECRUTEMENT AU POSTE D'ASSISTANT INFORMATICIEN

Créée en novembre 2003, l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a entre autres pour mission de défendre les intérêts de ses membres et de les appuyer dans l'exercice de leurs compétences. Dans ce cadre, elle met en œuvre depuis sa création de nombreux projets et programmes au profit des 77 communes avec l'appui du gouvernement et de nombreux partenaires techniques et financiers de tous horizons. Dans sa volonté de contribuer au renforcement de la décentralisation ainsi que son appui aux communes, l'ANCB recherche un candidat au poste d'informaticien. Il est attendu que la personne recrutée prenne service rapidement afin d'assurer la continuité du travail démarré par son prédécesseur. Les postulants doivent donc se rendre immédiatement disponible pour la prise de service.

### I. CONDITIONS GENERALES

L'ANCB est une association créée par les 77 communes du Bénin et qui est appelée à défendre leurs intérêts, leur apporter des services de qualité et constituer une plateforme d'échanges au profit des collectivités territoriales du Bénin. L'assistant informaticien de l'Association est donc appelé à soutenir ses supérieurs dans non seulement de la gestion du parc informatique de la Direction Exécutive, des réseaux et câblages mais aussi à apporter des appuis directs aux communes en ce qui concerne la création de leur site web. Il apportera également son appui à l'opérationnalisation du dispositif de mise en place d'une base de données en cours de développement à l'ANCB. La personne à recruter doit disposer de compétences solides pour assumer les taches décrites supra.

### II. QUALIFICATIONS

- ✚ Avoir un Bac+3 en informatique
- ✚ Maîtriser les langages de développement web et mobile
- ✚ Maitriser l'administration des réseaux informatiques
- ✚ Avoir au moins 3 ans d'expérience
- ✚ Maîtriser les orientations politiques du Bénin en matière de numérique et de digitalisation
- ✚ Maîtriser les réalités de la décentralisation au Bénin

### III. PROCEDURE DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à déposer un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae indiquant les références professionnelles antérieures
- Une copie du diplôme présenté

Au plus tard le 10 février 2023 à 17h30 à l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) à l'adresse : [info.ancb@ancb.bj](mailto:info.ancb@ancb.bj) en précisant en objet « candidature pour le poste d'Assistant Informaticien »

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus. Au cas où la procédure sera concluante, l'ANCB signera avec le lauréat, un contrat de travail.

L'ANCB se réserve cependant le droit de ne pas donner suite au présent avis de recrutement.